

# TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou

UA 26-63

Procès-verbal de la

## **SIXIÈME RENCONTRE**

Tenue le 16 mars 2017, à la salle de conférence Lac Opémisca de l'Édifice la Nation Crie d'Oujé-Bougoumou



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 8 JUIN 2017**

# TGIRT-EIBJ OUJE-BOUGOUMOU

## SIXIÈME RENCONTRE

**DATE :** Le 15 mars 2017  
**HEURE :** 10 h 2  
**LIEU :** Salle de conférence Lac Opémisca  
 de l'Édifice la Nation Crie d'Oujé-  
 Bougoumou

### OBSERVATEURS

### ANIMATRICE

**PRÉSENCES**  
 CHARBONEAU, Jason  
 NEEPOSH, James  
 RABBITSKIN, Tommy  
 LÉVEILLÉ-PERREAULT, Patrick  
 BOSUM, Curtis  
 BERGERON, Serge  
 HOGUE, Dany  
 SECOND, Julien  
 FILION, Martin  
 MORASSE, Johanne

**ORGANISME**  
 Entreprises Oujé-Bougoumou  
 Association des trappeurs Cris d'Oujé-Bougoumou  
 Groupe de travail conjoint d'Oujé-Bougoumou  
 Développement économique Cris d'Oujé-Bougoumou  
 Chef de la Première Nation Crie d'Oujé-Bougoumou  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Faune  
 Administration régionale Baie-James  
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

| POINTS  | RESULTATS OU SYNTHESES DES DISCUSSIONS   | DECISIONS   |
|---|--|---|
| 1. Ouverture de la rencontre                                | La rencontre débute le 16 mars à 10 h 2.   | Sur proposition de M. Patrick Léveillé-Perreault, dûment appuyée par M. Jason Charbonneau, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 2 le 16 mars 2017.   |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 16 mars 2017.  | M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.  | Sur proposition de M. Patrick Léveillé-Perreault, dûment appuyée par M. Jason Charbonneau, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.   |
| 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 décembre 2016. | M <sup>me</sup> Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou du 7 décembre 2016.  | Sur proposition de M. Tommy Rabbitskin, dûment appuyée par M. Patrick Léveillé-Perreault, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté (à la réception d'une confirmation par courriel de M. Norman Wapachee qui confirme l'approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 décembre 2016). |
| 4. Suivi de la rencontre du 7 décembre 2016                 | M. Serge Bergeron présente la nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation qui étaient inscrits à titre d'éléments d'information dans la précédente version de la grille, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Travaux sylvicoles commerciaux</b> — Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha;</li> <li>- <b>Travaux sylvicoles non commerciaux</b> — Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant</li> </ul> |   |

| POINTS  | RESULTATS OU SYNTHESES DES DISCUSSIONS   | DECISIONS  |
|---|--|--|
|   | <p>une superficie plus grande ou égale à 25 ha;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement de traitement si le prélèvement est plus intense;</li> <li>- Modification d'une mesure d'harmonisation;</li> <li>- <b>Construction ou amélioration de chemin</b> – Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention;</li> <li>- <b>Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié</b> – Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention;</li> <li>- <b>Ponts et ponceaux</b> – Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin;</li> <li>- <b>Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire).</b></li> </ul>  |  |
| 5. Correspondance du GREIBJ   | Aucune correspondance  |  |
| 6. Présentation de Barrette-Chapais FHVC Lac Opémisca                       | En raison d'un conflit d'horaire, la présentation de Barrette-Chapais sur les FHVC du lac Opémisca est reportée à une prochaine rencontre  |  |
| 7. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau | <p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cible de « 80 % des peuplements accessibles et sans contrainte » est remplacée par « 50 % à 55 % » pour l'objectif 2.101 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à l'invasion par les éricacées ».</li> <li>- Le VO « Maintien des fonctions écosystémiques – assurer la pérennité des ressources fauniques » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précisions. Même si ces préoccupations sont traitées lors des rencontres du Groupe de travail conjoint (GTC) d'Oujé-Bougoumou, les membres conviennent de demander un meilleur suivi relativement à l'application des modalités fauniques (Paix des Braves). Un rapport de suivi sur la réalisation des mesures spéciales d'harmonisation comme l'éclaircie commerciale pourrait être présenté à la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou.</li> <li>- Le VO « Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précision et sera traité à une rencontre ultérieure.</li> </ul> | <p>Les membres conviennent qu'un suivi de l'application des modalités fauniques (Paix des Braves) soit éventuellement présenté par le MFFP à la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou.</p> |

| POINTS | RESULTATS OU SYNTHESSES DES DISCUSSIONS  | DECISIONS   |
|--------|--|---|
|        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 3 objectifs reliés à la valeur « Gestion du réseau routier forestier », soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Limiter l'expansion du réseau routier</i></li> <li>- <i>Réduire la redondance du réseau routier</i></li> <li>- <i>Maintien de la qualité des principaux accès</i>, sont remplacés par l'objectif suivant : « Optimisation du réseau routier forestier ». Un comité technique « Chemins forestiers », formé de M. Denis Chiasson, d'une personne du MFFP et du GREIBJ travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. M. Norman Wapachee fournira le nom d'un représentant qui sera sur le comité chemins forestiers. Il est fortement suggéré que ce comité travaille de concert avec les comités techniques « Chemins forestiers » des autres TGIRT-EIBJ.</li> </ul> </li> <li>- Il est mentionné que la valeur « Conservation de l'habitat de l'original » applicable au 25 % résiduel a été remplacée par « Population d'originaux » et les objectifs « Conserver les peuplements feuillus et mixtes d'espèces », « Conserver la connectivité » et « Conserver les bandes riveraines » ont été remplacés par « Maintenir ou augmenter la population d'originaux » à la TGIRT-EIBJ Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon. En absence des représentants du GNC, cette proposition de modification est remise à une rencontre ultérieure.</li> <li>- Le VO « Conservation de l'habitat du poisson – Protection des frayères » sera pris en compte avec le VO « Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » discuté plus tôt.</li> <li>- En absence de représentant des BGA, les VO suivants seront traités à une prochaine rencontre : « Économique » — « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques d'EIBJ ».</li> <li>- Le VO « Qualité de vie des travailleurs – optimiser le temps de travail en déplacement » sera plutôt traité avec les Tables opérationnelles qui travaillent déjà à regrouper le plus possible les secteurs d'intervention.</li> <li>- Les VO proposés par la SÉPAQ « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la</li> </ul> | <p>Les membres conviennent de mettre sur pied un « Comité technique — Chemins forestiers », formé de M. Denis Chiasson, d'une personne du MFFP et du GREIBJ qui travailleront sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. M. Norman Wapachee fournira le nom d'un représentant qui sera sur le comité chemins forestiers.</p> |

| POINTS                   | RESULTATS OU SYNTHESES DES DISCUSSIONS   | DECISIONS  |
|--------------------------|--|--|
|                          | <p>pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » avaient déjà été approuvés à une précédente rencontre. M<sup>me</sup> Catherine Jobin sera interpellée pour faire parvenir la liste des sites touristiques concernés et des plans d'eau au MFFP qui présenteront la carte de ces sites à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou. M<sup>me</sup> Jobin sera invitée à se joindre au comité technique « Chemins forestiers » pour partager l'information sur les chemins d'intérêt pour la SÉPAQ. Le VO « Communication – Connaître les travaux forestiers 15 jours à l'avance » a été présenté à titre d'information seulement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le VO « Maintien de la qualité du réseau routier forestier – Programme de contrôle de la population de castors » n'est pas considéré comme un VO par le MFFP, mais plutôt comme une mesure opérationnelle.</li> </ul> | <p>Les membres conviennent que le MFFP présentera la carte des sites touristiques d'intérêts qui feront l'objet de mesures particulières lors de la planification.</p> <p>Les membres conviennent que M<sup>me</sup> Catherine Jobin se joigne au Comité technique – Chemins forestiers ».</p> |
| 8. Divers                | <p>Une demande est formulée à l'endroit du MFFP-Faune relativement au rapport synthèse des 3 études menées sur le poisson du lac Opémisca qui devait faire l'objet d'une présentation au Conseil de la Nation Crie d'Oujé-Bougoumou. M. Julien Second reviendra avec des précisions sur cette demande à la prochaine rencontre.</p>  |  |
| 9. Levée de la rencontre | <p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou qui aura lieu le 8 juin 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 12 h 56 le 16 mars 2017.</p>   | <p>Sur proposition de M. James Neeposh, dûment appuyée par M. Patrick Léveillé-Perreault, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 56 le 16 mars 2017.</p>  |